



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora
91000 ÉVRY

David Roussel : 07 69 45 57 42

Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66

Aurore Combret : 07 69 35 82 68

eMail : 91snudifo@gmail.com

Site : snudifo91.fr



CR de la CDAS plénière du 05/05/26

En Essonne, la CDAS se réunit une dizaine de fois par an pour étudier les demandes d'aides financières des agents titulaires et non titulaires travaillant pour l'Éducation nationale.

Une fois par an la CDAS se réunit en formation plénière pour réaliser le bilan de l'action écoulée l'an passé.

La FNEC FP FO a siégé lors de la dernière CDAS plénière du 05/05/26.

La présentation tardive des données de l'année 2025 ne tient pas compte des dossiers déposés par les agents qui sont encore à ce jour en cours de traitement.

La présentation des données spécifiques à l'attribution des secours exceptionnels exclut les demandes pour motif d'erreur dans le versement des salaires par l'administration. Or ces demandes sont en hausse.

Pour l'année 2026, une augmentation de 10 % du budget des aides de secours a été annoncée, portant celui-ci à 120 000 euros.

Lors de cette instance, nous avons préconisé :

- le recrutement d'une assistante sociale supplémentaire,
- le recrutement d'une conseillère en économie sociale et familiale (poste vacant sur cette année),
- une réduction du délai de traitement des dossiers des demandes d'aide afin de ne pas fragiliser encore plus la situation des agents demandeurs.

Si vous envisagez de constituer un dossier pour la CDAS, contactez-nous : 07 69 35 82 68.